

Prix de détail

Les prix de détail n'ont connu aucune accélération au premier semestre de 1995. Le glissement annuel s'établit au même niveau qu'à la fin de 1994, soit 1,6%. L'inflation sous-jacente (hors alimentation, énergie, tabac et mesures fiscales) est également stable.

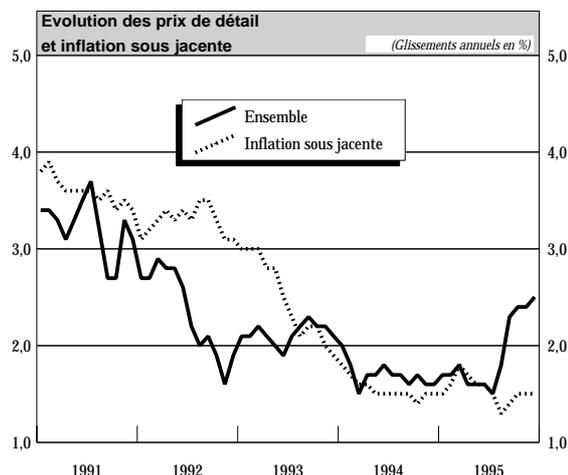
Cependant, l'évolution des coûts devient progressivement moins favorable à cette modération des prix. Au stade de la production, ils sont à présent alourdis par le ralentissement des gains de productivité, l'accélération progressive des salaires nominaux et le renchérissement des biens intermédiaires. Enfin, la plus grande sollicitation de l'appareil productif se traduit désormais par l'apparition de quelques goulots, qui favorise les hausses de prix de production. Dans l'industrie manufacturière, ces derniers ont d'ailleurs vivement accéléré en fin d'année dernière, en raison de la vigueur de la demande. Ils devraient toutefois ralentir sensiblement au second semestre, avec le retour à un rythme d'activité moins soutenu.

Au stade de la distribution, deux facteurs continueront de peser sur les prix de détail. Les prix des produits importés vont sensiblement ralentir après la réévaluation du franc au printemps. Par ailleurs, la consommation encore modérée des ménages, ne permettra pas aux détaillants d'augmenter sensiblement leurs marges. Seul le relèvement du taux normal de TVA de 18,6% à 20,6% en août entraînera une accélération du glissement annuel des prix de détail au second semestre. Les distributeurs pourraient cependant tenter d'atténuer les effets de cette hausse par des campagnes promotionnelles, notamment sur les produits manufacturés.

Au total, le glissement annuel des prix à la consommation varierait peu jusqu'en juillet puis remonterait significativement à partir d'août pour atteindre 2,5% fin 1995. L'inflation sous-jacente comptabilisée hors mesures fiscales, ralentirait très légèrement pour s'établir à 1,5% en glissement en fin d'année contre 1,6% à la fin du premier semestre.

Décomposition de la hausse de l'inflation entre juin et décembre 1995

Glissement annuel fin juin 1995	+1,6
+ Hausse due au relèvement du taux normal de TVA de 18,6% à 20,6%	+0,95
+ Variation de l'inflation sous-jacente	-0,05
+ Variation due aux produits alimentaires, à l'énergie, et au tabac	0,00
= Glissement annuel fin décembre 1995	+2,5



Les prix des produits manufacturés et des services privés n'accélèrent qu'à cause du relèvement de la TVA

A la fin du premier semestre de 1995, le glissement annuel des prix des produits manufacturés atteint 0,5%. Par la suite, le relèvement de la TVA en août affectant la majeure partie des produits (à l'exception des livres, des journaux, des médicaments et des fleurs et plantes), aura un impact important sur la fin de l'année. Hors effet TVA, la hausse des prix de détail demeurerait faible au second semestre, compte tenu des effets de l'appréciation du franc et de la vive concurrence entre distributeurs.

Dans les services privés, la légère accélération des salaires au début de l'année 1995, qui devrait s'accroître au second semestre sous l'effet du «coup de pouce» au SMIC, pourrait jouer à la hausse sur les prix. Hors effet TVA, ceux-ci ne devraient toutefois enregistrer qu'une légère accélération après un point bas atteint en mars 1995 (+2,2% sur un an). En tenant compte du relèvement de la TVA, le glissement annuel atteindrait 3,6% en fin d'année.

La modération de l'évolution de l'indice du coût de la construction (ICC) devrait se poursuivre en raison d'une conjoncture encore peu dynamique dans le bâtiment et malgré la hausse des prix des matières

premières en 1994. Le glissement annuel des loyers serait quasiment stable d'ici la fin de l'année 1995 (2,6% en décembre 1995 contre 2,5% en mai 1995). On note une très forte décélération des prix de l'eau distribuée et du chauffage urbain depuis le début de l'année 1995, le glissement annuel étant passé de 10,1% en décembre 1994 à 6,0% en mai 1995. La seconde moitié de l'année devrait être marquée par une stabilisation du rythme de progression du prix de l'eau.

La hausse des prix alimentaires est un peu plus vive qu'en 1994

Les facteurs contribuant à la hausse des prix alimentaires en 1995 sont différents de ceux de 1994. Les cours des matières premières alimentaires importées sont orientés à la baisse depuis le début de l'année. Ainsi, il ne devrait plus y avoir de hausses au stade des prix de détail du café et des corps gras (hors effet TVA). En revanche, des produits qui avaient enregistré de fortes hausses de prix à la production en 1994, tels que les vins et le porc, devraient voir leur prix de détail augmenter sensiblement. Les prix des produits frais, après avoir atteint un niveau anormalement faible en décembre 1994 sous l'effet d'aléas climatiques favorables à la production, sont nettement remontés dès janvier 1995. Cependant, ceux-ci avaient connu une forte accélération d'avril à octobre 1994 qui va disparaître du

glissement annuel des prix alimentaires au cours de l'année 1995. Enfin, le relèvement de la TVA affectera peu de produits alimentaires (graisses végétales, chocolat, confiserie et boissons alcoolisées).

Au total, le glissement annuel des prix alimentaires, après avoir atteint un maximum de 2,1% en janvier 1995, connaîtrait un repli au cours des deuxième et troisième trimestres, puis remonterait pour atteindre 1,4% en décembre.

Les prix des services de santé ralentissent en 1995

De nouvelles hausses des prix de services de santé doivent intervenir en 1995, mais elles seront moins fortes qu'en 1994 : les transports sanitaires, les analyses de laboratoire, la consultation médicale, les prestations des infirmiers et des dentistes. Du côté des services publics, la hausse des prix serait comparable à celle de 1994 (1,6% contre 1,5%). Les prix augmenteraient davantage que l'année dernière pour la SNCF, les transports aériens, la redevance télévision et les services postaux et seraient en baisse pour les services de télécommunications, malgré le relèvement de la TVA.

LES PRIX DE DÉTAIL

(Evolution en %)

Groupes de produits (et pondérations 1994)	Glissements semestriels ⁽¹⁾						Glissements annuels ⁽¹⁾			Moyennes annuelles		
	1993		1994		1995		1993	1994	1995	1993	1994	1995
	1 ^{er} S.	2 nd S.	1 ^{er} S.	2 nd S.	1 ^{er} S.	2 nd S.						
Alimentation (20,6 %)	0,7	-0,3	1,5	-0,5	1,7	-0,3	0,4	1,0	1,4	-0,1	0,9	
Produits manufacturés du secteur privé (32,9 %)	0,9	0,3	0,2	0,1	0,4	1,5	1,1	0,3	1,9	1,2	0,5	
Services du secteur privé (19,5 %)	2,1	1,3	1,5	1,0	1,3	2,3	3,5	2,5	3,6	4,0	2,8	
Energie (8,4 %)	1,0	2,8	0,1	-0,3	1,9	2,0	3,8	-0,2	3,9	2,0	1,6	
Autres tarifs publics (6,6 %)	5,9	0,6	3,8	2,5	0,6	2,3	6,6	6,4	2,9	6,6	5,6	
Loyers-eau (6,4 %)	2,6	1,5	2,4	1,3	1,7	1,4	4,1	3,8	3,2	4,9	4,0	
Santé (5,6 %)	0,2	0,3	0,8	2,0	1,8	0,4	0,5	2,8	2,2	0,8	1,5	
ENSEMBLE (100 %)	1,4	0,6	1,1	0,5	1,2	1,3	2,1	1,6	2,5	2,1	1,7	1,9
Ensemble hors énergie (91,6 %)	1,2	0,5	1,2	0,5	1,0	1,3	2,0	1,7	2,3	2,1	1,7	
Ensemble hors tabac (98,1 %)	1,1	0,7	0,9	0,4	1,1	1,3	1,8	1,3	2,4	1,8	1,4	1,7
Hors mesures fiscales : ⁽²⁾												
Ensemble	1,4	0,3	1,0	0,5	0,9	0,5	1,7	1,5	1,4			
Produits manufacturés du secteur privé	0,8	0,3	0,2	0,1	0,5	0,2	1,0	0,3	0,7			
Inflation sous-jacente ⁽³⁾	1,3	0,6	0,9	0,6	1,0	0,5	1,9	1,5	1,5			

■ Prévisions

(1) Les glissements semestriels ou annuels sont ici des glissements en termes mensuels (c'est-à-dire, pour les glissements annuels, de décembre de l'année indiquée à décembre de l'année précédente).

(2) Les séries hors mesures fiscales sont calculées par le Département de la Conjoncture. Les mesures fiscales recouvrent : les relèvements de la TIPP, les variations des taux de TVA, l'allègement fiscal à l'achat de véhicules catalysés au dernier trimestre de 1992, la majoration des droits sur les alcools. L'impact de ces mesures est l'effet théorique (si la répercussion de la mesure était intégrale) et direct sur les prix. Il est estimé de façon approximative, ce qui induit une légère marge d'erreur sur les taux de variation concernés.

(3) Ensemble hors alimentation, énergie, tabac et mesures fiscales.

Les prix de l'énergie accélèrent nettement sous l'effet des hausses de TVA et de TIPP

Plusieurs relèvements de la fiscalité pèsent sur les prix énergétiques en 1995 : la hausse de la TIPP et le relèvement du taux de TVA de 5,5% à 18,6% sur les abonnements à EDF et GDF en janvier, puis le relèvement du taux normal de la TVA sur l'ensemble des produits.

L'impact mécanique de l'ensemble de ces mesures sur le glissement annuel des prix de détail énergétiques serait de près de 4,9 points. Compte tenu des hypothèses retenues pour les cours du pétrole et du dollar, les prix énergétiques hors taxes enregistreraient un repli d'environ 0,9% en 1995. Plusieurs facteurs expliquent cette modération : les prix du gaz de ville (-1,0%), la non répercussion dans les tarifs d'EDF et GDF du relèvement du taux de TVA sur les abonnements intervenue en janvier dernier, et le probable maintien à un bas niveau des marges de raffinage.■

Impact mécanique du relèvement du taux normal de TVA sur les prix à la consommation

NB: les estimations ici présentées sont strictement mécaniques et ne prennent en compte ni une éventuelle baisse des prix hors taxes destinée à compenser la hausse du taux de TVA, ni les effets induits de la hausse des prix sur les salaires.

Une majoration de 2 points du taux de TVA frappant un produit donné entraîne une hausse de 1,7 point de son prix TTC. Pour chaque grand secteur, on estime la part des produits soumis au taux normal, actuellement de 18,6%. Cette fraction, multipliée par l'impact élémentaire de 1,7 point, donne l'effet sur l'indice des prix du secteur, puis sur l'indice total, de la hausse du taux normal de TVA de 18,6% à 20,6%.

Plus précisément, le tableau ci-dessous donne la répartition des produits entre les différents taux de TVA pour chacun des grands secteurs de l'indice des prix. La hausse concerne assez peu les produits alimentaires, et se concentre sur les produits manufacturés, l'énergie et les services privés.

Tous calculs faits, l'impact mécanique sur le glissement annuel des prix de détail de la hausse du taux normal de TVA serait de 0,95 point (voir tableau ci-contre).

Ordre de grandeur de l'impact sur le glissement annuel de l'indice des prix à la consommation

	(en point)
Alimentation	+0,2
Produits manufacturés du secteur privé	+1,4
Services du secteur privé	+1,2
Energie	+1,7
Tarifs publics hors énergie	+0,9*
Ensemble	+0,95*

(*) Le relèvement du taux normal de la TVA de 18,6% à 20,6% engendrerait une hausse du prix de vente du tabac d'environ 9%, nettement plus sensible que pour un produit ordinaire. En effet, les marges de distribution et les droits de consommation sur ces produits sont réglementairement proportionnels au prix de vente final. Ceci introduit un effet multiplicateur de la hausse du taux de TVA. Les chiffres présentés dans le tableau ne tiennent pas compte de cet effet. On peut l'évaluer à 2,1 points sur le glissement annuel des tarifs des services publics hors énergie, et à 0,14 point sur le glissement annuel de l'indice d'ensemble. Il devrait être atténué par la modification d'autres droits ou taxes.

Répartition* des produits et services (au sens de l'indice des prix à la consommation) selon les taux de TVA

(en %, total = 100 pour chaque ligne)

Secteurs	Pondération	Taux de TVA			
		0 %	2,1 %	5,5 %	18,6 %
Alimentation	2056	-	-	85,2	14,8
Produits manufacturés du secteur privé	3294	-	11,8	4,1	84,1
Services du secteur privé	1946	16,3	-	15,1	68,6
Energie	839	-	-	-	100,0
Tarifs publics hors énergie	663	5,7	4,6	35,3	54,4
Ensemble	10000	14,6	4,2	24,9	56,3

(*) Les pourcentages ne peuvent pas être parfaitement mesurés, car les produits ou services composant certains postes élémentaires de l'indice des prix sont soumis à des taux différents et il n'est pas possible d'en faire la part.

Emploi

L'amélioration de l'emploi devrait se confirmer en 1995

L'emploi salarié dans les secteurs marchands au cours du premier trimestre de 1995 continue sa progression (+0,4%), au rythme observé au second semestre de 1994 grâce à la reprise de l'activité économique, notamment dans l'industrie manufacturière. Compte tenu de l'ajustement progressif des effectifs à l'activité et des perspectives de croissance pour 1995, l'emploi devrait progresser au moins autant en 1995 qu'en 1994⁽¹⁾.

L'impact en gains nets d'emplois des mesures retenues dans le collectif budgétaire (Contrat Initiative Emploi, mesures pour l'emploi des jeunes, exonération de charges sociales) est difficile à évaluer⁽²⁾. Il devrait d'ailleurs surtout se manifester au delà de l'horizon de cette note.

Moindre contribution des emplois intérimaires

Le recours aux intérimaires, qui était apparu dès la mi-1993 comme un des signes précurseurs de la reprise de l'emploi, avait largement contribué aux créations

(1) Selon la dernière enquête emploi, 322 000 emplois nets auraient été créés entre mars 1994 et mars 1995. Ces résultats, qui restent à valider, n'ont pas été pris en compte ici. Ils suggèrent toutefois que les estimations pour 1994 qui figurent dans cette Note pourraient être révisées à la hausse lorsqu'on disposera, au cours de l'été, de la statistique exhaustive de l'UNEDIC.

(2) Compte tenu des possibilités de substitution d'emploi et de l'arrêt des entrées en contrat de retour à l'emploi (CRE) dont le nombre de bénéficiaires devrait s'annuler à la fin de 1996.

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI

	Glissements semestriels taux d'évolution en % - CVS						Glissements annuels taux d'évolution en % - CVS			Niveaux en fin d'année en Milliers - Bruts		
	1993		1994		1995		1993	1994	1995	1993	1994	1995
	1 ^{er} S.	2 nd S.	1 ^{er} S.	2 nd S.	1 ^{er} S.	2 nd S.						
Salariés des secteurs marchands non agricoles	-1,1	-0,5	0,8	0,7	0,8	0,9	-1,6	1,5	1,7	14337	14554	14806
Industrie (y compris BGCA)	-2,6	-1,8	-0,7	-0,1	0,3	0,4	-4,3	-0,7	0,7	5440	5402	5437
Industries agro-alimentaires	-0,5	-0,4	0,1	-0,2	0,0	0,4	-0,9	-0,1	0,4	532	531	534
Energie	-0,1	-0,9	-0,5	-0,5	-0,8	-0,3	-1,0	-1,0	-1,1	245	243	240
Bâtiment-génie civil et agricole	-2,8	-1,9	-1,4	-0,2	-0,4	-0,3	-4,6	-1,6	-0,8	1179	1160	1151
Industrie manufacturière	-3,0	-2,1	-0,6	0,2	0,7	0,6	-5,0	-0,4	1,3	3484	3468	3512
dont:												
<i>Biens intermédiaires</i>	-3,1	-2,2	-0,2	1,0	1,4	1,6	-5,2	0,8	3,0	1103	1112	1145
<i>Biens d'équipement</i>	-3,3	-2,4	-0,9	-0,3	0,9	0,9	-5,6	-1,2	1,8	1034	1021	1040
<i>Automobile</i>	-1,7	-1,4	-1,3	0,1	0,4	-0,5	-3,1	-1,1	-0,1	342	338	338
<i>Biens de consommation</i>	-2,9	-1,9	-0,5	-0,2	-0,4	-0,4	-4,7	-0,7	-0,8	1004	997	989
Tertiaire marchand	-0,2	0,3	1,7	1,2	1,1	1,3	0,2	2,9	2,4	8898	9152	9369
dont :												
<i>Commerces</i>	-0,7	0,1	1,3	0,5	0,4	0,8	-0,6	1,8	1,2	2187	2226	2254
<i>Transports-télécom.</i>	-0,6	-0,6	0,2	0,5	0,0	0,8	-1,2	0,6	0,7	1346	1355	1364
<i>Services marchands (y compris intérim)</i>	0,3	0,9	2,6	1,8	1,9	1,9	1,2	4,5	3,8	4687	4892	5077
<i>Banques-assurances</i>	-0,7	-0,8	-0,1	0,3	-0,5	-0,1	-1,5	0,2	-0,6	678	679	675
Tertiaire non marchand (y compris CES)							2,0	2,1	0,7	4672	4772	4807
EMPLOI TOTAL (y compris salariés agricoles et non salariés)							-1,0	1,2	1,2	21895	22162	22429

Prévisions

nettes d'emploi dans les secteurs marchands au premier semestre de 1994 : +55 000 intérimaires pour 116 000 emplois salariés supplémentaires. Sur la seconde moitié de l'année 1994, la contribution des intérimaires à la croissance de l'emploi s'est nettement réduite puisqu'elle représente environ 20% des créations nettes d'emplois.

Cette tendance à un moindre recours à l'intérim se prolonge au premier trimestre de 1995 avec 6 000 emplois supplémentaires enregistrés, soit une augmentation de 2%. Ces embauches continuent d'être concentrées dans le secteur industriel. Au total, sur l'ensemble de l'année 1995, le poids de l'intérim dans l'évolution de l'emploi des secteurs marchands devrait

être inférieur à 10%. Une substitution s'opérerait avec des formes d'emplois plus stables, dans la perspective d'une croissance durable.

Croissance de l'emploi dans l'industrie

Depuis la seconde moitié de l'année 1994, l'industrie manufacturière a recommencé à créer des emplois (+0,2% au dernier trimestre), ce qui n'avait plus été observé depuis 1988. Cette évolution devrait se poursuivre au cours de l'année 1995 et confirmerait, avec les évolutions déjà évoquées de l'intérim, la consolidation des emplois dans l'industrie. Sur l'ensemble de l'année, l'industrie manufacturière pourrait ainsi créer

Retour sur le lien emploi-croissance

Un précédent exercice de simulation du lien entre croissance et emploi (cf E. Chaney, V. Destival, D. Brondel, «Le lien entre la croissance et l'emploi au cours du cycle actuel», *Note de conjoncture* de décembre 1994) montrait qu'une modélisation classique n'avait pas permis de prévoir le retournement précoce et massif de l'emploi en 1994. Une nouvelle tentative, à méthodologie inchangée, montre que l'intégration de données plus récentes (tenant compte notamment des révisions sur les chiffres de la croissance) ne permet toujours pas de prévoir ce retournement. En outre, l'exercice, prolongé jusqu'à la fin de l'année 1994, fait apparaître que le décalage alors décelé s'est accru tout au long de l'année.

Le modèle

Equation trimestrielle estimée sur la période 1971-1993 :

$$\begin{aligned} \ln L = & -0,23 + 1,19.\ln L_{(-1)} - 0,71.\ln L_{(-2)} + 0,21.\ln L_{(-3)} \\ & + 0,08.\ln Y + 0,07.\ln(Y/L)_{(-1)} \\ & - 0,06.T + 0,02.\ln(\tau_{74.2})(T-74.3) \end{aligned}$$

où :

L = effectifs SMNA

Y = valeur ajoutée brute (en volume) SMNA

T = temps

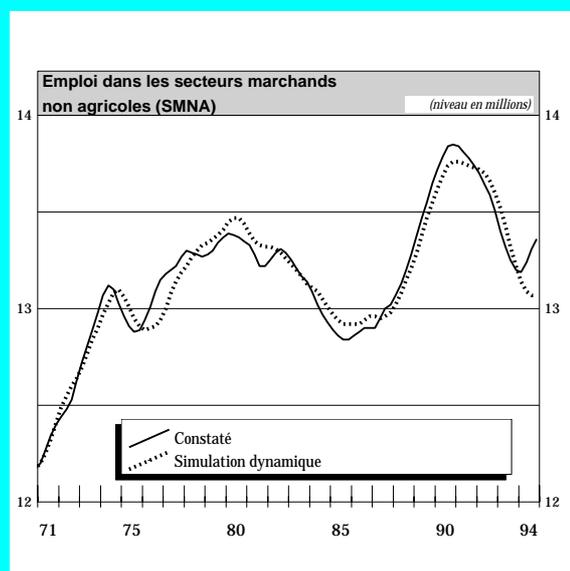
$$\ln X = 100.\ln X/X_{(-1)}$$

Cette équation, dérivée d'un modèle à correction d'erreur (cf F. Maurel, *Economie et Statistique* N°237-238, 1990), modélise l'évolution de l'emploi en intégrant, à la fois, ses déterminants de court et long terme. A long terme, c'est la productivité tendancielle qui détermine l'évolution de l'emploi (termes en niveau dans l'équation : productivité, temps et une rupture dans le trend de productivité en 74.3). A court terme, l'emploi fluctue selon une dynamique propre, la variation de la production et l'écart entre la productivité constatée et la productivité tendancielle.

Ce type d'équation modélise assez bien le lien emploi-croissance sur longue période, mais a tendance à lisser les évolutions et à prévoir avec retard les retournements, comme le montre la simulation dynamique. Ce défaut peut provenir, en partie, d'une erreur sur la variable de productivité apparente, qui ne tient pas compte de la modulation procyclique de la durée effective du travail.

La fragilité des données, notamment en période de retournement, ne semble pas devoir expliquer la relative «inaptitude» de la modélisation retenue pour prévoir les évolutions de l'emploi en 1994. Mais on ne peut pas, pour autant, en déduire l'existence d'une rupture dans la liaison emploi-croissance. En effet, les évolutions de l'emploi peuvent résulter d'une modification lente et progressive de ce lien, tant concernant la vitesse d'ajustement de l'emploi à la production que le rythme des gains tendanciels de productivité, demandant ainsi quelques années d'observations pour être confirmés.

Enfin, la formulation de l'équation retenue explique une partie du phénomène. En effet, celle-ci intègre un lien de long terme entre emploi et croissance et se révèle donc assez insensible à des révisions d'ordre plutôt conjoncturel. De plus, la mesure de la productivité du travail, qu'elle utilise, ignore, par construction, les effets de la variation conjoncturelle de la durée du travail. Or, il est clair que les entreprises ont plus utilisé ce levier que par le passé au cours du dernier cycle. Le caractère trop récent de ce comportement empêche que l'on puisse en tenir compte dans les travaux économétriques.



45 000 postes de travail supplémentaires. Ce dynamisme viendrait des industries de biens intermédiaires (+3,0% en 1995 après +0,8% en 1994) et de biens d'équipement hors automobile (+1,8% après -1,2%) secteurs moteurs de la reprise de l'activité en 1994. Après qu'ils aient atteint des performances élevées au premier semestre de 1994, ces deux grands secteurs devraient retrouver des gains de productivité apparente du travail proches de leur tendance. Dans l'automobile, les résultats positifs enregistrés au premier trimestre de 1995 (+0,4%) ne seraient que transitoires. Les moins bonnes perspectives d'activité devraient y faire reculer l'emploi salarié, sur le reste de l'année 1995. Le moindre recours aux emplois intérimaires devrait cependant atténuer la diminution du nombre d'emplois durables.

Les perspectives d'activité dans le bâtiment sont peu favorables à court terme à une croissance de l'emploi, d'autant que les gains de productivité apparente du travail devraient continuer de se redresser. En conséquence, après un premier trimestre marqué par une légère baisse (-0,3%), l'emploi continuerait de décroître légèrement. Au total, l'emploi salarié dans le BGCA devrait reculer de 0,8%, soit un très net ralentissement de la baisse par rapport aux deux années précédentes (-4,6% en 1993 et -1,6% en 1994).

Le secteur tertiaire marchand continuerait de créer des emplois en 1995 mais à un rythme moindre (+2,4% après +2,9% en 1994). Ce ralentissement est dû essentiellement à l'intérim qui ne créerait qu'environ 20 000 emplois nouveaux contre 75 000 en 1994. Également très liés à l'activité industrielle, les autres services marchands aux entreprises (activités de conseil, d'expertise, de publicité, ...) embaucheraient, en revanche, davantage qu'en 1994 (plus de 5% après +4,4%).

Grâce à cette reprise des embauches dans l'industrie manufacturière et dans le tertiaire marchand, l'emploi salarié marchand non agricole progresserait globalement de 1,7%, soit environ 250 000 postes de travail supplémentaires.

Nouvelle progression de l'emploi total

Le nombre de non-salariés continuerait de diminuer, mais à un rythme moindre que l'an dernier. La reprise des créations d'entreprises, observée en 1993 et 1994, se maintiendrait en 1995 dans le commerce et les services. Elle ne serait pas suffisante pour compenser la baisse chez les non-salariés agricoles qui, toutefois, serait moindre que les années précédentes car la montée en charge des dispositifs de préretraite des agriculteurs s'achève.

La croissance de l'emploi dans le secteur tertiaire non marchand est fortement liée depuis plusieurs années au développement du nombre de contrats emploi-solidarité (CES) et, depuis début 1994, à celui des contrats emploi consolidés (CEC). Après avoir augmenté en 1993 (+28 000) puis en 1994 (+58 000), le nombre de personnes employées dans la fonction publique et les associations sous ces types de contrat devrait diminuer d'environ 25 000 sur l'ensemble de l'année.

L'emploi total devrait donc croître de nouveau en 1995 (+1,2%, soit 270 000 postes de travail supplémentaires), à peu près comme en 1994 (+1,2%). ■

Chômage

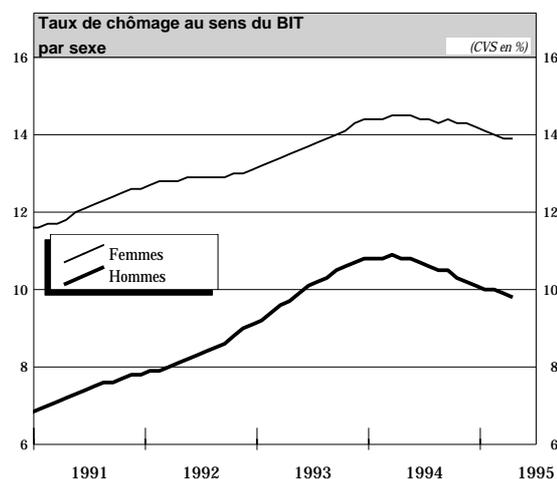
Le recul du chômage se poursuit en 1995

Selon les résultats de l'enquête emploi, le nombre de chômeurs a diminué entre mars 1994 et mars 1995, en moyenne de 15 000 par mois.

Cette amélioration du marché du travail se traduit à la fois par une réduction des inscriptions à l'ANPE et par une progression des sorties. En effet, le nombre cumulé des entrées à l'ANPE, sur les quatre premiers mois de 1995, a baissé de 3% par rapport à la même période de 1994. En particulier, les inscriptions suite à un licenciement ont chuté de 20%. Toujours de janvier à avril 1995, le flux cumulé des sorties de l'ANPE a crû de 4% par rapport à la même période de 1994. Les sorties pour absence au contrôle ont progressé de 10%, et celles pour reprise d'emploi de 3%.

Du fait d'une reprise économique principalement industrielle, la situation des ouvriers s'est améliorée nettement plus vite que celle des employés. Entre mars 1994 et mars 1995, le taux de chômage des premiers baisse de 2 points, passant de 16,1% à 14,2%. Pour les seconds, le reflux du chômage s'est tout juste amorcé. En un an, leur taux de chômage, 14,7% en mars 1995, ne régresse que de 0,4 point et dépasse celui des ouvriers, ce qui n'était pas le cas au cours des deux années précédentes. A la même date, celui des professions intermédiaires atteint 6,7% et celui des cadres 5%, l'un comme l'autre ayant très légèrement baissé par rapport à mars 1994.

L'amélioration de la situation du marché du travail profite particulièrement aux jeunes actifs : leur taux de chômage - et non la part des chômeurs dans l'effectif total de cette classe d'âge qui, quant à elle, est beaucoup plus faible -, recule d'un point entre janvier et avril



1995. Ils bénéficient de formations en alternance et d'aides à l'embauche. Ainsi, de janvier à avril 1995, 103 000 contrats d'apprentissage, de qualification, d'adaptation et d'orientation ont été signés contre 97 000 sur la même période de 1994. Au cours des quatre premiers mois de l'année, 12 000 jeunes ont été embauchés dans le cadre d'une aide au premier emploi ; ils n'étaient qu'une centaine en 1994.

En 1995, le nombre de stages de formation hors entreprises, de préretraites et de conventions de conversion dont les bénéficiaires sont classés parmi les inactifs, devrait continuer de baisser, ce qui aura pour effet d'augmenter d'autant les ressources en main-d'oeuvre.

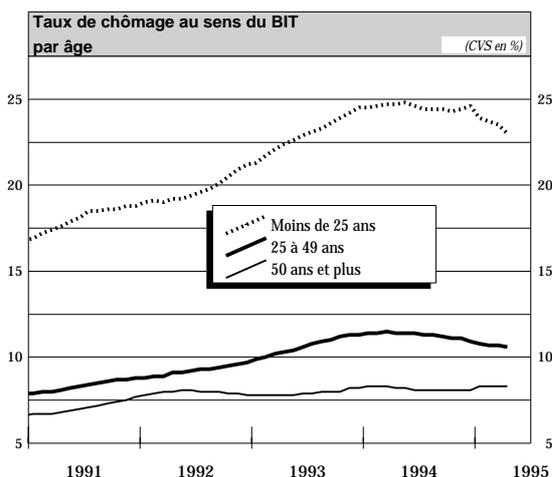
TAUX DE CHÔMAGE AU SENS DU BIT ACTUALISÉ PAR LES DEFM ⁽¹⁾

(En %)

	Niveaux en fin de période, CVS										Moyennes annuelles			
	1993				1994				1995		1993	1994	1995	
	1 ^{er} T.	2 ^e T.	3 ^e T.	4 ^e T.	1 ^{er} T.	2 ^e T.	3 ^e T.	4 ^e T.	1 ^{er} T.	2 ^e T.				2 nd S.
Ensemble	11,3	11,7	12,0	12,4	12,5	12,4	12,2	12,0	11,7	11,6	11,4	11,6	12,3	11,6
Moins de 25 ans	22,1	22,9	23,6	24,5	24,7	24,6	24,4	24,6	23,5			22,7	24,5	
25 à 49 ans	10,2	10,6	11,0	11,3	11,5	11,4	11,2	10,9	10,7			10,6	11,3	
50 ans et plus	7,8	7,9	8,0	8,2	8,3	8,1	8,1	8,1	8,3			7,9	8,2	

■ Prévisions

(1) Les taux de chômage tiennent compte des résultats de l'enquête emploi de mars 1995.



En revanche, en raison de facteurs démographiques, la population active tendancielle devrait croître moins rapidement en 1995 qu'en 1994.

Au total, en supposant qu'il n'y ait pas d'effet de flexion conjoncturelle, c'est-à-dire que les taux d'activité ne soient pas infléchis, au-delà des effets de la politique de l'emploi, par la conjoncture économique, la population active ne devrait augmenter que d'environ 140 000 personnes en 1995.

Dans ces conditions, la croissance de l'emploi impliquerait une poursuite de la baisse du chômage. Ainsi, le nombre de chômeurs pourrait diminuer d'environ 130 000 sur l'ensemble de l'année 1995, ce qui devrait ramener le taux de chômage aux alentours de 11,4% en fin d'année 1995, contre 12% en décembre 1994. ■

Révision des chiffres du chômage et retour sur le bouclage population active - emploi - chômage en 1994

Comme chaque année, l'évolution du chômage au sens du BIT a été recalculée avec les résultats de l'enquête Emploi de mars 1995. Le taux de chômage en mars 1995, a été révisé de 12,2% à 11,7%. La correction porte d'une part sur les jeunes hommes (-1,2 point) et les adultes hommes et femmes (respectivement -0,6 et -0,7 point). Cette révision révèle que la baisse du chômage au sens du BIT a été plus forte entre mars 1994 et mars 1995 (-194 000 chômeurs) que la mesure provisoire, fondée sur l'évolution des demandes d'emploi de catégorie 1, ne l'indiquait (-32 000).

Ceci valide l'hypothèse avancée dans la *Note de conjoncture* de mars (cf. Bernard ERNST «Bouclage Population active - Emploi - Chômage») qui présentait un premier bilan de l'année 1994 établi avec les données disponibles à l'époque. On rappelle que ce bilan du marché du travail faisait apparaître un écart de 112 000 personnes entre l'évolution potentielle de la population active et son évolution observée, obtenue en additionnant les variations de l'emploi et le chômage. L'expérience du dernier cycle conjoncturel ayant notamment montré que l'évolution des DEFM (utilisée pour actualiser les statistiques du chômage) avait tendance à amortir les évolutions conjoncturelles du chômage, l'hypothèse majeure retenue pour expliquer ce «défaut de bouclage» était que : «... l'évolution du chômage BIT au cours de l'année 1994, telle qu'elle apparaît actuellement,

est vraisemblablement surestimée, ..., une correction de l'actuelle estimation du chômage BIT de l'ampleur du défaut de bouclage ne paraît pas invraisemblable.»

Ainsi, après révision de la série mensuelle du chômage BIT d'avril 1994 à mars 1995, la baisse du nombre de chômeurs entre fin 1993 et fin 1994 est estimée à 84 000 (soit une correction de -123 000). Comme le montre le tableau ci-dessous, le défaut de bouclage s'est considérablement réduit. On rappelle que le calcul ne sera définitif qu'en septembre prochain lorsque la statistique annuelle d'emploi de l'UNEDIC sera disponible.

Bouclage de la population active pour l'année 1994

(Données CVS en milliers)

	Glissements annuels
(1) Emploi total (y.c. contingent)	+ 260
(2) Chômage BIT	- 84
(3) Population active observée = (1) + (2)	+ 176
(4) Projection de population active tendancielle	+ 125
(5) Effet des mesures de politique de l'emploi	+ 62
(6) Population active potentielle = (4) + (5)	+ 187
(7) Défaut de bouclage = (3) - (6)	- 11

Les nouvelles catégories de demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM)

A la suite d'une décision du Conseil d'État en date du 13 mai 1994 et en application d'un arrêté du 5 mai 1995, publié au JO du 7 mai 1995, trois nouvelles catégories de demandeurs d'emploi sont créées.

Les catégories 6, 7 et 8 définissent les demandeurs d'emploi précédemment classés en catégories 1, 2 et 3 qui ont exercé une activité réduite de plus de 78 heures au cours du mois (cf. tableau ci-dessous). Ces dispositions s'appliqueront à

compter du renouvellement de la demande d'emploi au titre du mois de juin 1995. A cette date, la nouvelle série de demandeurs d'emploi de catégorie 1 (DEFM 1) comptera donc 230 000 personnes de moins que dans l'ancienne série.

De nouvelles méthodes de calcul des taux de chômage mensuels seront mises en place pour tenir compte de ces changements. Ces modifications n'affectent en rien les évolutions du chômage au sens du BIT.

Les catégories de DEFM

Jusqu'en mai 1995		A partir de juin 1995
1 - Personnes sans emploi, immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un emploi à durée indéterminée à plein temps	AR* ≤ 78 heures ---->	1 - Personnes sans emploi, immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un emploi à durée indéterminée à plein temps
	AR* > 78 heures ---->	6 - Personnes non immédiatement disponibles ⁽¹⁾ , à la recherche d'un autre emploi à durée indéterminée à plein temps, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi
2 - Personnes sans emploi, immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un emploi à durée indéterminée à temps partiel	AR* ≤ 78 heures ---->	2 - Personnes sans emploi, immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un emploi à durée indéterminée à temps partiel
	AR* > 78 heures ---->	7 - Personnes non immédiatement disponibles ⁽¹⁾ , à la recherche d'un autre emploi à durée indéterminée à temps partiel
3 - Personnes sans emploi, immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un emploi à durée déterminée temporaire ou saisonnier, y compris de très courte durée	AR* ≤ 78 heures ---->	3 - Personnes sans emploi, immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un emploi à durée déterminée temporaire ou saisonnier, y compris de très courte durée
	AR* > 78 heures ---->	8 - Personnes non immédiatement disponibles ⁽¹⁾ , à la recherche d'un autre emploi à durée déterminée temporaire ou saisonnier, y compris de très courte durée
4 - Personnes sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi		4 - Personnes sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi
5 - Personnes pourvues d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi		5 - Personnes pourvues d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi

(*) Activité réduite.

(1) Antérieurement considérées comme disponibles.

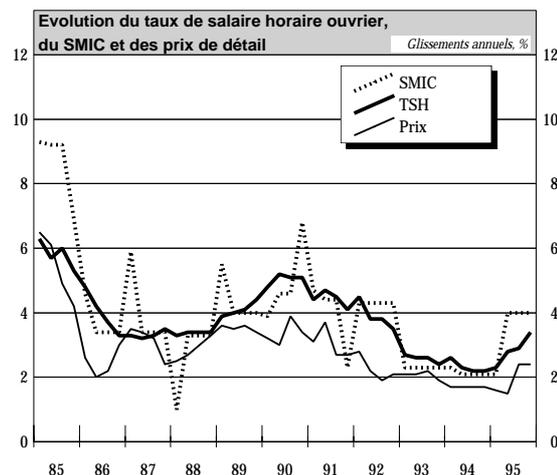
Salaires

Le taux de salaire horaire réaccélère

La forte reprise de 1994 et le maintien attendu de l'activité devraient favoriser la progression des salaires qui était restée limitée depuis quatre ans. Les augmentations de salaire accordées par les entreprises sont de fait plus nombreuses et plus substantielles que l'an passé, selon l'enquête mensuelle du ministère du Travail. Le repli significatif du chômage, amorcé l'automne dernier, incite les employés à accroître leurs revendications salariales. Alors que la défense de l'emploi était au coeur des préoccupations revendicatives en 1993, période de forte poussée du chômage, les salariés élargissent désormais le champ des négociations à leur rémunération, comme en témoigne le développement de la conflictualité sur ce thème depuis la fin de 1994.

Le salaire horaire des ouvriers enregistrera de plus l'effet de l'augmentation du SMIC de 4% au 1er juillet 1995 décidée par le gouvernement. Le coup de pouce va au-delà de l'obligation légale de revalorisation du salaire minimum, limitée à l'inflation plus la moitié de la progression du TSH réel constaté. En 1995, le glissement annuel du SMIC repasserait ainsi au-dessus de celui du salaire horaire, alors qu'il était légèrement inférieur depuis 1993.

Le salaire horaire accélérerait donc cette année, progressant de 3,4% en glissement sur l'année, après 2,2% l'an passé. Les gains de pouvoir d'achat devraient être



plus modiques et concentrés sur le premier semestre. En effet, la hausse du taux normal de TVA à partir de l'été ne devrait pas être intégralement répercutée sur le salaire horaire dans l'immédiat, ce qui limiterait la hausse de son pouvoir d'achat à 0,7% cette année après 0,6% l'an passé (en moyenne annuelle).

INDICE DES TRAITEMENTS BRUTS DANS LA FONCTION PUBLIQUE D'ÉTAT (1) ET TAUX DE SALAIRE HORAIRE OUVRIER BRUT

(Évolution en %)

	Glissements semestriels						Glissements annuels			Moyennes annuelles		
	1993		1994		1995		1993	1994	1995	1993	1994	1995
	1 ^{er} S.	2 nd S.	1 ^{er} S.	2 nd S.	1 ^{er} S.	2 nd S.						
Indice brut	1,8	0,4	0,7	1,7	1,3	1,6	2,2	2,5	2,9	3,0	1,5	2,8
Indice brut en francs constants	0,3	-0,2	-0,4	1,3	0,1	0,3	0,1	0,9	0,3	0,9	-0,2	0,7
Taux de salaire horaire ouvrier	1,3	1,1	1,3	0,9	1,9	1,5	2,4	2,2	3,4	2,7	2,3	2,7
Taux de salaire horaire en francs constants	0,2	0,3	0,3	0,2	1,1	-0,2	0,5	0,5	0,9	0,6	0,6	0,7
SMIC	2,3	0,0	2,1	0,0	4,0	0,0	2,3	2,1	4,0	2,6	2,2	3,1
SMIC en francs constants	1,2	-0,7	1,2	-0,7	3,2	-1,7	0,4	0,4	1,5	0,5	0,5	1,1
Indice des prix de détail	1,1	0,7	0,9	0,7	0,7	1,7	1,9	1,7	2,4	2,1	1,7	2,0

■ Prévision

(1) Les glissements de l'indice des traitements sont calculés de décembre à juin et de juin à décembre. L'indicateur retenu est l'indice sans "réaffectation" : les mesures de revalorisation qui ont un effet rétroactif sont affectées au mois du versement effectif, et non pas au mois à partir duquel est calculé l'effet rétroactif, c'est-à-dire le mois d'entrée en vigueur dans le calcul du traitement. Les glissements du TSH sont calculés de janvier à juillet et de juillet à janvier, et de même les glissements du SMIC et de l'indice des prix de détail.

DU TAUX DE SALAIRE HORAIRE À LA MASSE SALARIALE DES ENFNA

(Évolution en %)

	Moyennes semestrielles						Glissements annuels			Moyennes annuelles		
	1993		1994		1995		1993	1994	1995	1993	1994	1995
	1 ^{er} S.	2 nd S.	1 ^{er} S.	2 nd S.	1 ^{er} S.	2 nd S.						
Taux de salaire horaire ⁽¹⁾	1,2	1,3	0,8	1,0	1,4	1,7	2,5	1,9	3,1	2,7	2,0	2,7
Effectifs	-1,5	-1,0	0,0	1,0	0,9	1,0	-2,4	1,5	1,9	-2,4	0,0	1,9
Masse salariale des ENFNA hors GEN ⁽²⁾	-1,1	-0,1	0,9	2,3	2,5	2,9	-1,0	3,7	5,5	-0,9	2,0	5,1

■ Prévisions.

(1) Ces données sont évaluées en milieu de trimestre avec une CVS et la pondération des Comptes Trimestriels.

(2) Données construites à partir des 2 indicateurs précédents et incluant des effets de structure (GVT, qualification, etc).

Le salaire moyen par tête profite de l'utilisation plus intense du facteur travail

Grâce à une activité plus soutenue, les entreprises ont moins fréquemment eu recours au chômage partiel en 1994. Cette tendance se confirmera en 1995. La reprise des heures supplémentaires devrait s'y ajouter pour améliorer l'évolution du salaire moyen par tête. En revanche, sa progression sera atténuée par l'accroissement de l'emploi à temps partiel, qui constitue une tendance lourde du marché du travail. Les effectifs à temps partiel pourraient malgré tout augmenter un peu moins vite que durant la dernière récession et leur durée de travail devrait augmenter.

Au total, le salaire moyen par tête serait plus dynamique cette année que le TSH. Il progresserait en moyenne annuelle de 3,1% après 2% en 1994. Compte tenu du rythme de croissance des effectifs (de l'ordre de 1,9% en 1995), la masse salariale versée par les entreprises non financières non agricoles accélérerait tout au long de l'année, la progression annuelle s'établissant à 5,1% en moyenne.

Fonction publique : des revalorisations plus importantes que l'an passé

L'accord salarial dans la fonction publique, portant sur les années 1994 et 1995, fixe à 4,99% la progression de l'indice des traitements sur cette période. Les revalorisations prévues cette année au titre de cet accord sont plus sensibles qu'en 1994. Une première augmentation générale de 1,2% est intervenue le 1er mars, et une seconde de 1,4% est prévue au 1er novembre prochain. La réforme en cours de la grille de la fonction publique soutiendra également la progression de l'indice des traitements.

Au total, les salaires des fonctionnaires devraient progresser de 2,8% en moyenne. L'indice des traitements gagnerait 0,7 point de pouvoir d'achat, après avoir perdu 0,2 point l'an passé. ■

Impact de la revalorisation du SMIC de 4% au 1er juillet sur la masse salariale

La revalorisation du SMIC a deux effets. D'une part, elle provoque l'alignement mécanique des salaires inférieurs sur le nouveau minimum légal. D'autre part, elle entraîne des hausses sur les salaires suffisamment proches du SMIC, de façon à préserver la hiérarchie des rémunérations.

L'enquête Structure des salaires de 1992 permet de se faire une idée de la distribution des salaires au voisinage du SMIC. Elle permet d'estimer le nombre d'employés payés en-dessous du nouveau salaire minimum. Il reste à faire des hypothèses sur l'ampleur de la hausse induite, liée à la sauvegarde de la hiérarchie des salaires. On suppose ici que les salaires compris entre le nouveau SMIC et 1,1 fois le SMIC seront augmentés de la moitié de la revalorisation du salaire minimum, et que ceux compris entre 1,1 fois et 1,5 fois le SMIC progresseront du quart de cette revalorisation.

Sous ces hypothèses, l'impact de la revalorisation de 4% du SMIC sur la masse salariale est de 0,4 point de glissement annuel. Le calcul de cet impact ne tient pas compte des effets de substitution sur l'emploi du relèvement du SMIC.

Revenus des ménages

La progression du pouvoir d'achat du revenu des ménages se stabilise

Grâce à la poursuite de l'amélioration de l'activité, les revenus salariaux et les autres revenus d'activité demeureront les facteurs stimulants des ressources des ménages. Les politiques de maîtrise des dépenses menées en matière de comptes sociaux, se maintiendront en 1995. Elles limiteront les prestations sociales qui ne progresseront pas plus rapidement qu'en 1994. Au total, le pouvoir d'achat du revenu disponible brut (RDB) des ménages croîtrait à un rythme légèrement inférieur à 3% avec toutefois une décélération transitoire en fin d'année, du fait du relèvement de la TVA.

Les revenus d'activité constituent l'élément le plus dynamique du revenu disponible

La hausse des effectifs salariés du secteur privé (champ ENFNA hors GEN), qui continuerait à un rythme proche de celui de la fin de 1994, et une progression un peu plus rapide du salaire moyen par tête (+3,1%) entraîneraient une accélération modérée des salaires privés tout au long de l'année. En moyenne annuelle, ils croîtraient d'environ 5% en 1995. En raison des effets de l'accroissement plus élevé de l'indice des traitements, la masse salariale versée par les administrations publiques connaîtrait une hausse plus importante qu'en 1994, +5% après +4%.

Le revenu d'activité des entrepreneurs individuels, mesuré par l'excédent brut d'exploitation, devrait augmenter à un rythme légèrement supérieur à celui de 1994, environ 5% en glissement annuel.

Les prestations sociales n'accélèrent pas

Les prestations sociales s'accroîtraient en moyenne annuelle de 3,7% en 1995, progression voisine de celle de l'année dernière, et ne retrouveraient donc pas le rythme élevé, en moyenne 6% par an, enregistré entre 1989 et 1993.

Ce résultat s'explique principalement par un net recul des prestations d'assurance chômage versées par l'UNEDIC (-7,5% en 1995 après déjà -4,8% en 1994). L'année dernière, la stabilisation du chômage s'était accompagnée d'une baisse sensible du nombre de chômeurs indemnisés, en raison de conditions d'indem-

nisation plus restrictives (limitation aux jeunes chômeurs ayant une référence de travail de plus de quatre mois) et de la réduction de la durée d'indemnisation des ayants droits. En 1995, la baisse plus importante des prestations d'assurance chômage est liée à la poursuite des effets de ces mesures de restriction mais surtout à la diminution du nombre de chômeurs.

Les prestations d'assurance maladie devraient croître davantage qu'en 1994, +3,5% après +1,6%, malgré un faible premier trimestre. En effet, le plan de redressement décidé en août 1993, comportant notamment la hausse de cinq points du ticket modérateur, a eu un impact important en 1994 qui devrait s'atténuer sensiblement cette année. L'objectif prévisionnel des dépenses médicales (honoraires et prescriptions) a été fixé à 3% pour l'année 1995 par l'avenant à la convention médicale du 27 janvier dernier. Les prestations familiales croîtraient de +6,5% après +4,8% l'an passé. Malgré la faible revalorisation du 1er janvier dernier, (+1,2% contre +2% un an auparavant), destinée à compenser les gains de pouvoir d'achat enregistrés en 1994, la reconduction du triplement de l'Allocation de rentrée scolaire soutiendra les revenus. Les prestations d'assurance vieillesse versées par le régime général croîtraient au même rythme qu'en 1994 (+5,6%). La moindre progression du nombre de bénéficiaires sera compensée par les revalorisations du minimum vieillesse et des retraites décidées dans le cadre du Collectif budgétaire.

Les revenus de la propriété et de l'entreprise connaîtront une croissance sensible

Les intérêts effectifs reçus par les ménages augmenteraient au même rythme que l'an passé (+1,7%). Au contraire, les dividendes sur titres d'OPCVM devraient se redresser, progressant de +1,5% après une baisse de 7,9%. La contraction de l'encours sur ces produits, importante en 1994, serait beaucoup plus limitée cette année en raison d'un rendement plus rémunérateur. En effet, la forte baisse des taux d'intérêt à court terme amorcée au début de l'année 1993 et dont l'impact a été massif en 1994 (baisse de trois points en moyenne annuelle), s'est interrompue à la mi-1994. Le relèvement progressif des taux en fin d'année s'est accéléré à la suite des mouvements de changes du premier trimestre et, malgré la baisse attendue, devrait laisser les rendements des placements monétaires à un niveau moyen encore élevé. La remontée des taux à long terme

POUVOIR D'ACHAT DU REVENU DISPONIBLE BRUT DES MÉNAGES

(Évolution en %)

	Moyennes semestrielles						Glissements annuels			Moyennes annuelles		
	1993		1994		1995		1993	1994	1995	1993	1994	1995
	1 ^{er} s.	2 nd s.	1 ^{er} s.	2 nd s.	1 ^{er} s.	2 nd s.						
Salaires bruts (53,5 %)	-0,5	-0,5	0,2	1,2	1,4	1,5	-1,1	1,7	3,0	-0,8	0,5	2,8
Prestations sociales (36 %)	2,3	0,9	0,3	1,2	0,1	2,1	2,0	2,0	1,6	3,9	1,3	1,7
Excédent brut des ménages (26%)	-1,3	-0,1	1,6	1,4	1,5	1,5	-1,1	3,2	3,1	-1,4	2,2	3,0
Revenu de la propriété et de l'entreprise et Assurance (7,0 %)	1,2	1,3	1,7	2,1	2,3	2,8	2,2	4,5	5,3	1,1	3,4	4,8
Prélèvements sociaux et fiscaux (-22 %)	0,1	2,8	1,0	0,1	1,2	2,3	5,8	-1,6	4,7	1,4	2,4	2,5
dont : Cotisations des salariés (-9,5 %)	1,0	0,5	1,0	0,1	1,5	2,6	1,4	0,8	5,5	1,6	1,3	2,8
Cotisations des non salariés (-2,5 %)	-1,5	1,2	-2,5	0,2	3,8	2,0	-1,9	0,7	4,6	-1,8	-1,8	5,0
Impôts sur le revenu + CSG (-10,5 %)	-0,4	5,3	1,7	0,1	0,5	2,1	12,2	-4,2	3,9	1,9	4,3	1,6
Revenu disponible brut (100 %)	0,2	-0,5	0,5	1,6	1,0	1,6	-1,3	3,1	2,4	0,4	1,0	2,6
Déflateur : prix de la consommation des ménages	1,2	1,0	0,9	0,8	1,0	1,1	2,1	1,8	2,1	2,2	1,8	1,9

■ Prévisions.

NB : Les chiffres entre parenthèses donnent la structure de l'année 1994.

DE LA MASSE SALARIALE DES ENFNA À CELLE REÇUE PAR LES MÉNAGES

(Évolution en %)

	Moyennes semestrielles						Glissements annuels			Moyennes annuelles		
	1993		1994		1995		1993	1994	1995	1993	1994	1995
	1 ^{er} s.	2 nd s.	1 ^{er} s.	2 nd s.	1 ^{er} s.	2 nd s.						
Entreprises non financières (66 %)	-0,9	-0,1	0,9	2,1	2,3	2,8	-0,8	3,5	5,3	-0,7	1,9	4,9
dont : ENFNA hors GEN (59,5 %)	-1,1	-0,1	0,9	2,3	2,5	2,9	-1,0	3,7	5,5	-0,9	2,0	5,1
GEN (5,5 %)	0,9	0,5	0,8	0,9	1,1	1,6	1,1	1,8	3,0	1,9	1,5	2,4
Agriculture (1 %)	0,5	0,4	-0,4	0,5	1,2	1,5	0,8	0,4	2,7	1,3	0,1	2,2
Entreprises d'assurances, organismes et administrations privées (5 %)	2,2	0,5	-1,4	0,5	1,8	1,8	1,9	-0,3	3,7	3,5	-0,8	3,0
Administrations publiques (27,5 %)	3,4	2,0	1,9	1,9	2,7	2,1	4,9	4,1	5,1	5,9	4,0	4,8
Ménages hors EI, reste du monde (1,5 %)	3,5	4,6	0,6	4,3	3,6	8,1	7,7	5,4	12,3	9,1	5,1	10,1
Masse salariale brute reçue par les ménages (100 %)	0,6	0,5	1,1	2,0	2,4	2,6	0,9	3,5	5,2	1,4	2,3	4,8

■ Prévisions.

NB : Les chiffres entre parenthèses donnent la structure de l'année 1994.

LES TRANSFERTS SOCIAUX REÇUS ET VERSÉS PAR LES MÉNAGES

(Évolution en %)

	Moyennes semestrielles						Glissements annuels			Moyennes annuelles		
	1993		1994		1995		1993	1994	1995	1993	1994	1995
	1 ^{er} s.	2 nd s.	1 ^{er} s.	2 nd s.	1 ^{er} s.	2 nd s.						
Prestations sociales reçues par les ménages (100 %)	3,5	1,8	1,2	1,9	1,1	3,2	4,2	3,8	3,8	6,2	3,1	3,7
Versées par les organismes de Sécurité Sociale (76 %)	3,3	1,7	1,0	1,9	1,2	3,4	3,7	3,7	3,9	5,9	2,8	3,9
dont : Régime général (41 %)	3,6	1,5	0,6	2,6	1,2	4,8	3,2	4,4	4,8	6,2	2,7	5,0
Versées directement par les employeurs (13 %)	1,4	0,8	1,6	2,6	-0,4	2,7	1,8	4,6	2,4	3,0	3,4	2,2
Autres prestations versées par les administrations (11%)	7,7	3,9	2,1	1,7	2,0	2,2	10,2	3,8	4,4	12,5	5,0	4,0
Total des prélèvements sociaux	0,6	3,4	2,0	1,4	2,1	3,6	4,8	2,7	6,7	3,2	4,4	4,7
Cotisations sociales effectives versées par les ménages (100 %)	0,7	1,0	1,4	1,3	2,2	3,2	1,6	2,5	6,4	2,1	2,5	4,5
dont : Cotisations des employeurs (59 %)	0,0	0,5	1,5	1,6	1,6	3,0	0,8	2,4	5,7	1,3	2,6	3,9
Cotisations des salariés (33 %)	2,2	1,5	2,0	0,8	2,5	3,7	3,5	2,6	7,8	3,9	3,1	4,8
Cotisations des non salariés (8 %)	-0,4	2,2	-1,6	0,9	4,8	3,1	0,1	2,4	6,8	0,4	-0,1	7,0

■ Prévisions

(1) Les cotisations employeurs sont à la fois reçues et versées par les ménages en comptabilité nationale ; elles n'ont donc pas d'effet sur le revenu disponible brut.

NB : les données entre parenthèses donnent la part du poste dans le total en 1994.

au cours de l'année 1994 et leur maintien à un niveau élevé lors des premiers mois de 1995, en dépit d'une amorce de baisse, soutient également les rendements.

Le montant des prélèvements versés par les ménages progresse en glissement

La vigueur des créations d'emplois et l'amélioration du salaire moyen par tête favorise des rentrées de cotisations sociales plus importantes. En outre, le Collectif budgétaire supprime la remise forfaitaire sur les cotisations vieillesse à compter du 1er septembre. Les cotisations effectives versées par les salariés croîtraient de 4,8% en 1995 après 3,1% en 1994. En glissement annuel, après le relèvement du taux de la CSG⁽¹⁾ au 1er

juillet 1993, le rythme de progression des impôts versés par les ménages avait nettement baissé en 1994. Cette année, leur rythme accélère de nouveau en glissement annuel : aux effets de l'amélioration des revenus perçus par les ménages en 1994, s'ajoutera le relèvement de 10% de l'Impôt solidarité sur la fortune (ISF)⁽²⁾. ■

(1) Comptabilisée comme impôt direct en Comptabilité Nationale.

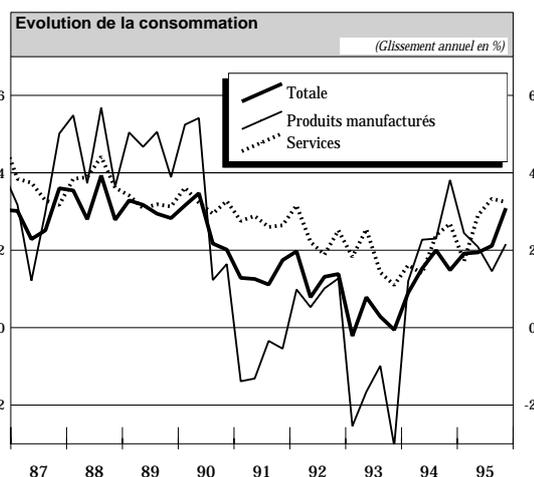
(2) La TVA n'est pas considérée dans les Comptes économiques comme un prélèvement direct sur les ménages. Elle est prise en compte par ses effets sur les prix et le pouvoir d'achat.

Consommation et épargne

En 1995, la consommation des ménages devrait accélérer modérément, avec une croissance de 2,3% en moyenne et de 3,1% en glissement annuel. Les dépenses ont été faibles en début d'année, mais elles devraient être mieux orientées au second semestre à la faveur d'une amélioration des anticipations des ménages, alors que le pouvoir d'achat du revenu progresse à présent à un rythme suffisamment soutenu pour entraîner la consommation. En moyenne annuelle, le taux d'épargne progresserait légèrement, lissant l'accélération sensible du revenu réel depuis un an.

La consommation a été faible au premier semestre

Au premier trimestre de 1995, la consommation s'est accrue de 0,4% après une stagnation au trimestre précédent. Les achats de produits alimentaires ont augmenté sensiblement et, pour des raisons climatiques, les dépenses d'énergie ont connu une nette reprise après une baisse accentuée au quatrième trimestre de 1994. Les achats de produits manufacturés ont continué de diminuer légèrement, et de façon plus marquée pour les immatriculations d'automobiles qui ont reculé de 5,1%. C'est le plus bas niveau atteint depuis la mise en place de la mesure gouvernementale de soutien au secteur de l'automobile. Les achats en autres biens durables sont restés bien orientés excepté l'ameublement. Les ventes dans l'habillement (textile et cuir) ont été stables après la forte baisse du trimestre précédent.



En raison d'une moindre consommation de produits pharmaceutiques, les achats en autres produits manufacturés ont peu évolué. Les dépenses de services des ménages (y compris transport et télécommunication, logement, bâtiment, assurances et organismes financiers) se sont stabilisées malgré une augmentation sensible de celles de tourisme à l'étranger. La consommation de transports aériens a diminué en raison des mouvements de grèves qui ont affecté le trafic d'Air

CONSOMMATION TOTALE (Y COMPRIS NON MARCHANDE) ET PRINCIPALES COMPOSANTES

(Evolution en %)

	Moyennes semestrielles						Glissements annuels			Moyennes annuelles		
	1993		1994		1995		1993	1994	1995	1993	1994	1995
	1 ^{er} s.	2 nd s.	1 ^{er} s.	2 nd s.	1 ^{er} s.	2 nd s.						
Consommation totale	-0,4	0,5	0,7	1,1	0,9	1,7	-0,1	1,5	3,1	0,2	1,5	2,3
- Alimentation (19,8 %)	0,1	0,8	-0,1	0,7	0,7	1,2	1,1	-0,2	2,5	0,8	0,7	1,7
- Energie (9,0 %)	-1,4	1,9	-2,6	-1,1	1,3	2,2	2,4	-7,8	7,0	-0,2	-2,2	1,9
- Services (41,1 %)	1,3	0,0	1,5	1,0	1,3	2,0	1,1	2,7	3,2	1,7	2,0	2,8
- Produits manufacturés (30,1 %)	-2,7	0,7	1,0	2,0	0,2	1,6	-3,1	3,8	2,2	-2,1	2,4	2,0
dont : Durables (8,6%)	-9,0	2,3	3,7	3,8	-0,4	2,2	-8,4	9,0	2,2	-6,9	6,9	2,6
Textile-cuir (6,5%)	-1,7	-0,7	-2,4	-0,1	-1,0	1,6	-4,3	-2,2	1,9	-2,2	-2,8	-0,3
Autres (15,0%)	0,7	0,4	0,9	1,8	1,2	1,2	0,9	3,4	2,2	1,0	2,1	2,7

NB : Les données entre parenthèses donnent la part du poste en 1993.

Prévisions

TAUX D'ÉPARGNE

(En %)

	Niveaux semestriels						Niveaux annuels		
	1993		1994		1995		1993	1994	1995
	1 ^{er} s.	2 nd s.	1 ^{er} s.	2 nd s.	1 ^{er} s.	2 nd s.			
Taux d'épargne	14,2	13,3	13,2	13,6	13,8	13,7	13,8	13,4	13,7
Taux d'épargne financière	6,8	5,5	5,3	5,6	6,0	5,9	6,1	5,4	6,0

■ Prévisions

Inter de février à avril. Ces mouvements sociaux pourraient également expliquer une partie de la croissance relativement forte des autres modes de transports (SNCF, automobile). Les dépenses de santé ont reculé après une fin d'année 1994 en forte croissance. La fréquentation par les ménages des hôtels-café-restaurant aurait été peu soutenue en ce début d'année.

Au deuxième trimestre, la consommation des ménages accélère en dépit du ralentissement des achats alimentaires et énergétiques. Les achats de produits manufacturés augmentent grâce à un léger rebond des immatriculations en fin de trimestre, à la bonne orientation des secteurs de l'habillement et de l'équipement du foyer et à la reprise des dépenses de produits pharmaceutiques due à une épidémie de grippe inhabituelle au printemps. Ce dernier élément jouerait également en faveur d'une croissance sensible des dépenses de soins médicaux qui participerait fortement à l'évolution de la consommation de services. Les dépenses en services d'hôtels-café-restaurant seraient plus dynamiques.

Au total, la consommation des ménages n'aura toutefois progressé que de 0,9% au premier semestre de 1995, après +1,1% au semestre précédent.

Au second semestre, la consommation accélérerait

Elle serait soutenue par la croissance régulière du revenu et favorisée par un comportement d'épargne moins prudent.

Au premier semestre de 1995, le taux d'épargne a continué à progresser légèrement, jusqu'à 13,8%, reflétant l'évolution modérée de la consommation. Il est en fait brusquement remonté d'environ 1 point à la fin de l'année dernière, après s'être détendu au début de 1994. S'il est habituel que le taux d'épargne progresse lorsque les revenus accélèrent, la hausse observée paraît cependant excessive à ce stade encore précoce de la reprise. Elle traduit le comportement toujours prudent des consommateurs dont les anticipations sur l'évolution de leurs revenus futurs se sont dégradées entre l'automne 1994 et avril 1995. Ce pessimisme plus marqué, après la franche amélioration du début de l'année dernière, apparaît dans les enquêtes mensuelles de conjoncture. Il est possible que le comportement prudent de la part des consommateurs au premier semestre ait été aussi la manifestation d'un attentisme pré-électoral.

Les résultats de l'enquête de conjoncture de mai auprès des ménages font état d'anticipations concernant le niveau de vie et le revenu en très nette amélioration après l'élection présidentielle de mai. Ainsi, les ménages pourraient désormais adopter un comportement plus favorable à la consommation. Les créations d'emplois et la diminution du taux de chômage devraient les y inciter. Par ailleurs, le pouvoir d'achat du revenu croît à un rythme suffisamment soutenu pour entraîner la consommation même si une part de ce résultat tient aux revenus de capitaux qui renforcent plutôt l'épargne.

Les dépenses en produits manufacturés progresseraient ainsi de 1,6% au second semestre après avoir stagné au premier semestre. La consommation de services accélérerait également à 2,0% après 1,3%. La consommation totale augmenterait de 1,7%. ■